



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1806-10**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1806-10 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1806 (RMH 330) afin
d'ajouter une interdiction de stationnement face au Pôle municipal**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du
16 septembre 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site
Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 17 septembre 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca